Document généré le 19 sept. 2024 03:35

Lien social et Politiques

Quartier et lien social : des pratiques individuelles à l'action collective
The Neighbourhood and Social Links : from Individual Practices to Collective Action
Barrio y vínculo social : prácticas individuales y acción colectiva

Richard Morin et Michel Rochefort

Numéro 39, printemps 1998

Liens personnels, liens collectifs

URI : https://id.erudit.org/iderudit/005194ar
DOI : https://doi.org/10.7202/005194ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Lien social et Politiques

ISSN

1204-3206 (imprimé)
1703-9665 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Morin, R. & Rochefort, M. (1998). Quartier et lien social : des pratiques individuelles à l'action collective. *Lien social et Politiques*, (39), 103–114. https://doi.org/10.7202/005194ar

Résumé de l'article

Dans un contexte de restructurations économiques, de remise en cause de l'État providence, d'aggravation des phénomènes d'exclusion sociale et d'intensification de l'action collective territorialisée, il nous semble opportun de nous pencher sur la place qu'occupe aujourd'hui le quartier dans l'établissement de liens individuels et collectifs. Après avoir cerné la notion de quartier, nous abordons cet espace en rapport avec les pratiques individuelles et le lien social. Puis nous nous penchons sur le référent territorial que le quartier représente pour l'action collective et sur l'apport de cette dernière à deux aspects du lien socio-spatial, soit la proximité et l'identité. Nous concluons en faisant ressortir le décalage qui existerait entre le quartier, espace subjective de pratiques quotidiennes des individus, et le quartier, territoire objectivé de l'action collective.

© Lien social et Politiques, 1998

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

III Liens et espaces sociaux

Quartier et lien social : des pratiques individuelles à l'action collective

Richard Morin et Michel Rochefort

Le lien social se construit d'abord à partir des individus et non sur la base de cette unité sociospatiale que constituerait le quartier de résidence. C'est la thèse de Wellman et Leighton (1981). Ces derniers évoquent même le concept de « communauté personnelle » en proposant une approche fondée sur l'analyse des réseaux sociaux, ces toiles de relations interpersonnelles tissées par les individus. Dans un ouvrage plus récent portant sur l'avenir des villes, François Ascher réduit aussi l'importance du quartier en soulignant que les « solidarités, les pratiques collectives, la conscience d'intérêt commun ne s'établissent que très peu sur la base de la proximité » (Ascher, 1995 : 150). Que l'on considère les pratiques individuelles ou l'action collective, le quartier ne représenterait donc pas un espace significatif dans l'établissement du lien social.

Cependant, quand Giddens (1987) aborde le processus de socialisation, il évoque la « routinisation » de l'action quotidienne qui s'inscrit non seulement dans le temps, mais aussi dans l'espace, en situation de « coprésence » avec l'autre. Cette « coprésence » renvoyant au rapprochement spatial, le quartier, défini comme un espace de proximité, retrouverait alors une signification dans les relations entre individus. De plus, dans le contexte social actuel marqué par l'« éclatement de la société salariale » (Lévesque, 1995), l'« ébranlement de l'État-providence » (Rosanvallon, 1995) et la « désaffiliation » sociale (Castel, 1994), apparaît un « nouveau modèle de gestion sociale », une « gestion communautaire de l'exclusion » (White, 1994), qui interpelle les « communautés définies territorialement » (Tremblay et Klein, 1997) et implique « des actions collectives territorialisées » (Klein, 1996). Or, dans la ville que l'on redécouvre « comme figure des problèmes sociaux » (Dubet, 1996), la « communauté territoriale » (Morin, 1995a) semble encore s'incarner, pour plusieurs, dans le quartier. Le quartier, défini comme le territoire d'une communauté,

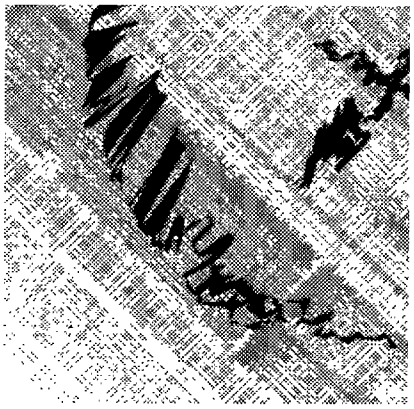

constituerait, dans cette perspective, une assise significative de pratiques collectives.

Ainsi, d'un côté, le quartier apparaît comme un phénomène sociologiquement obsolète et, de l'autre, comme un espace social encore pertinent tant sur le plan des liens individuels que sur celui des liens collectifs. Cet article se veut une contribution à ce débat sur le rapport entre le quartier et les liens sociaux. Nous y proposons quelques repères théoriques, des éléments de problématique et des pistes d'analyse qui tiennent compte à la fois des pratiques individuelles et de l'action collective. Notre réflexion porte plus particulièrement sur l'incidence du quartier dans la création de liens individuels et sur l'apport de l'action collective au processus qui ferait du quartier un facteur de recomposition du lien social, notamment dans le cas des individus exclus du marché du travail qui se trouvent de plus en plus nombreux à être reclus dans l'espace qu'ils habitent.

Nous expliquons d'abord brièvement pourquoi il nous semble opportun de nous pencher sur la place qu'occupe aujourd'hui le quartier dans la construction du lien social. Nous approfondissons ensuite les deux définitions de la notion de quartier évoquées plus haut, lesquelles se réfèrent soit à la proximité des sujets, soit à un territoire délimité. Nous aborderons par la suite les deux types de pratiques plus étroitement reliés à chacune de ces définitions : d'une part, les pratiques individuelles du quotidien qui renvoient au quartier comme un espace subjectivé ; d'autre part, les pratiques collectives de développement communautaire qui appréhendent plutôt le quartier comme un espace objectivé. Enfin, en traitant de la notion d'identité, intimement associée à la question du lien social, nous faisons ressortir l'écart qui peut exister entre le quartier, espace subjectivé des pratiques individuelles, et le quartier, territoire objectivé de l'action collective [1].

Le quartier : un espace réactualisé

Pourquoi s'intéresser au quartier aujourd'hui ? La mondialisation de l'économie et l'accroissement de la mobilité des capitaux et des personnes ne tendraient-elles pas, en effet, à diminuer l'importance du quartier dans la construction du lien social ? Toutefois, si les déplacements d'individus se sont multipliés tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la ville, cela ne veut pas dire, comme le signale Bernard Poche (1985), que les attaches locales aient nécessairement disparu ; peut-être se sont-elles uniquement transformées, les pratiques sociales étant nécessairement territorialisées, société et espace formant une paire indissociable. Si, au sein de la ville, le quartier ne constitue plus nécessairement « un village urbain » tel que l'évoquaient Gans (1962) et Coing (1966), il apparaît néanmoins aujourd'hui comme un espace réactualisé (Germain et Charbonneau, 1998).

Depuis le milieu des années 1970, la fin du régime d'accumulation fordiste et la crise de l'emploi qui en a découlé de même que la remise en question des mécanismes keynésiens de régulation et le désengagement de l'État-providence qui a suivi (Lévesque, 1995) ont eu des répercussions à l'échelle du quartier. En effet, les problèmes de chômage et de pauvreté auxquels, dans certains contextes nationaux comme ceux de la France et des États-Unis, sont reliés le racisme et la violence, se sont généralement trouvés concentrés dans des quartiers particuliers, espaces où sont refoulés les exclus (Dubet, 1995 ; Halpern, 1995 ; Jacquier, 1991b et 1992 ; Morin, 1995b ; Siino, 1993). Certains quartiers centraux ont aussi fait l'objet d'un investissement symbolique de la part d'une fraction des couches moyennes intellectuelles, dont le capital culturel s'est avéré plus difficilement rentabilisé sur le marché privé, en restructuration, et dans l'appareil d'État, soumis à des coupures (Germain, 1984 ; Mormont et Mougenot, 1985 ; Dansereau et L'Écuyer, 1987).

De plus, plusieurs quartiers dits en déclin ont également été le théâtre de mobilisations collectives axées sur des revendications et (ou) la prestation de services, qui, loin de s'essouffler, se sont accentuées au cours des années 1980 et 1990 (Favreau, 1989 ; Fortin, 1991 ; Jacquier, 1992 ; Lévesque, 1994-1995 ; Archambault, 1995 ; Halpern, 1995 ; Favreau et Lévesque, 1996 ;

Rifkin, 1996). Enfin, le quartier est devenu un territoire de référence pour une gamme de plus en plus variée d'interventions publiques dans une optique de déconcentration, de décentralisation et de territorialisation des programmes gouvernementaux, qu'il s'agisse de la santé, de l'emploi, de l'environnement, de l'habitation, etc. (Augustin et Gillet, 1996 ; Jacquier, 1991a, 1991b et 1992 ; Montréal, 1990 et 1993 ; Morin, 1995a).

La notion de quartier

Nous remarquons, dans les diverses études concernant la notion de quartier, une hésitation à accorder la priorité à l'un ou l'autre des aspects suivants : les caractéristiques physiques et socio-économiques d'un territoire infra-municipal ou la dimension subjective d'un espace urbain. Selon la recension menée par Di Méo (1993) sur les différents paradigmes du quartier urbain, cette dualité s'exprimerait par une prise en compte plus ou moins forte du sujet, de l'individu. Lorsque la priorité est attribuée à des caractéristiques physiques et socio-économiques, le quartier devient un « territoire » facilement identifiable par quelques données morphologiques et (ou) statistiques. Le sujet importe alors peu. Présente notamment chez les professionnels de l'urbanisme, cette approche à tendance descriptive se tournerait de plus en plus vers un fonctionnalisme « à visées aménagistes » (Di Méo, 1993). Par contre, une approche centrée sur le sujet, en abordant le quartier comme un « espace » perçu ou vécu, en privilégiant les pratiques concrètes, les parcours et les représentations des individus, relativiserait les délimitations physico-spatiales et socio-économiques prédéterminées. Le quartier serait alors plutôt conçu comme un espace à géométrie variable en perpétuelle construction (Grafmeyer, 1994). Cette dualité de la notion de quartier avait déjà été signalée par Godbout et Collin au milieu des années 1970. Ces auteurs opposaient « la notion de quartier définie en termes de découpage d'une agglomération en zones socio-économiques homogènes » au quartier abordé « comme la conséquence d'une relation directe que les individus établissent avec le territoire » (Godbout et Collin, 1977 : 183-184).

Cette dualité doit être prise en compte lorsque nous cherchons à comprendre comment le quartier s'inscrit dans les pratiques individuelles et dans l'action collective, ce qui appelle une certaine prudence. En effet, une vision écologique et normative du quartier mettra l'accent sur les caractéristiques suivantes : le quartier ne doit être ni trop grand, ni trop petit ; il doit être bien délimité par des artères et des places ; il doit regrouper une population relativement homogène ; il doit être en mesure, en facilitant les interactions entre les résidants, d'insuffler un sentiment d'appartenance (Porteous, 1977). Or, cette vision concède généralement un effet quasi déterministe à l'espace. Par ailleurs, une approche plutôt phénoménologique aura tendance à accorder une importance prépondérante aux dimensions subjectives du quartier. Or, malgré la flexibilité des limites du quartier dans les représentations des individus, l'objectivité physico-spatiale demeure : Giddens (1987 : 431) évoque le « caractère contextuel de l'interaction » en référant « aux aspects physiques du milieu ».

Ainsi, le quartier doit être compris tour à tour (dans des proportions extrêmement variables d'un groupe social à l'autre et d'un territoire à l'autre) comme un espace fonctionnel délimité qui influence en partie, en raison de sa morphologie et de ses équipements collectifs, le mode de vie des habitants ; comme un espace symbolique forgé par des représentations ; comme un espace relationnel plus ou moins diversifié et valorisé, abritant des formes de sociabilité publique éphémères aussi bien que des liens de solidarité durables ; comme un espace politique dans la mesure où l'on s'y mobilise autour d'enjeux locaux mais aussi à l'occasion de la promotion et de la négociation d'intérêts donnés. Le quartier possède ainsi de nombreuses facettes : lieu caractérisé par des traits physiques, des fonctions, des symboles et des pratiques sociales.

Le quartier s'avère donc une réalité multidimensionnelle historiquement produite correspondant non seulement à un espace aux contours changeants n'ayant pas la même signification pour tous ceux et celles qui l'habitent, mais aussi à un territoire défini par des limites physico-spatiales, un cadre bâti et une composition sociale spécifiques. Ce dernier aspect nous renvoie à une autre facette de la notion de quartier, soit son caractère distinctif par rapport à l'ensemble de la ville (Schwirian, 1983). Le quartier regroupe plus que la somme des rapports avec autrui tissés dans les relations de voisinage et plus que la somme des représentations individuelles d'un espace de vie quotidienne. Le quartier constitue une unité socio-spatiale différenciée qui possède, suivant l'expression de Ledrut (1979 : 117), sa « propre individualité collective », laquelle s'exprime généralement par un nom *(ibid. :* 118), par exemple Centre-Sud, Hochelaga-Maisonneuve, Rosemont, Ahuntsic, dans le cas de Montréal. Le quartier représente donc un lieu distinct qui concourrait à l'élaboration d'une identité collective, ce que corrobore Benoît-Guilbot (1986), pour qui le quartier pourrait être vu comme « une tentative pour maintenir ou

reconstruire une identité sociale chamboulée aussi bien par le travail que dans la ville». Il s'agit d'une identité collective qui servirait de référent non seulement aux pratiques individuelles, mais aussi à l'action collective.

Le quartier, les pratiques individuelles et le lien social

Si certains chercheurs signalent, en appuyant soit la thèse de la communauté perdue (Tönnies, 1887), soit la thèse de la communauté émancipée (Wellman et Leighton, 1981), l'affaiblissement des liens sociaux basés sur la proximité géographique ou l'inadéquation entre les réseaux d'entraide et l'espace, d'autres soulignent, en se référant à la thèse de la communauté protégée ou à celle de la communauté à responsabilités limitées (Gans, 1962 ; Keller, 1968 ; Médard, 1969), la pérennité de liens sociaux fondés sur la proximité spatiale. Dans le débat sur l'apport du quartier dans le processus de construction d'une relation entre l'individu et autrui, le thème de la proximité physique s'avère donc central. Par ailleurs, nous avons également évoqué, plus haut, le fait qu'une identité particulière pourrait s'élaborer à partir du quartier. Cet aspect apparaît aussi fort important lorsqu'on aborde la question des liens individuels.

Le quartier et la proximité

La sociologie des réseaux sociaux, qui s'est affranchie d'une référence systématique à la communauté territorialisée pour aborder les liens entre les individus (Wellman et Leighton, 1981), reconnaît tout de même que la proximité géographique conserve quelque importance. Selon une étude menée par Wellman (1990), de 10 à 25 pour cent des relations interpersonnelles demeureraient reliées à l'espace même lorsque les individus concernés ne sont pas captifs d'un territoire. Bien que certaines de ces relations associées au lieu soient établies eu égard à la parenté et aux intimes, d'autres le seraient uniquement sur la base d'une proximité spatiale. Le quartier permettrait ainsi de renforcer des «liens forts» et de créer des «liens faibles» (Granovetter, 1982). Ces «liens faibles» tissés avec les individus que l'on croise fréquemment et que l'on reconnaît puisqu'ils habitent à proximité, mais avec lesquels les relations restent superficielles, s'avéreraient néanmoins significatifs : ces liens consolideraient la conscience d'être chez soi et en sécurité, représenteraient un soutien à la fois pratique et social et constitueraient des ponts entre différents réseaux (Henning et Lieberg, 1996). Il n'en demeure pas moins que le quartier en tant qu'espace de proximité correspond à une «communauté à responsabilités limitées» (Médard, 1969 ; Ahlbrandt, 1984) puisque nous pouvons être attachés à cette unité socio-spatiale tout en étant engagés ailleurs. L'importance du quartier diminuerait généralement avec l'accroissement des mobilités, mais on y remarque également, dans certains cas, un investissement important de personnes mobiles appartenant à certaines fractions des couches moyennes et de la bourgeoisie (Collin et Léveillée, 1985 ; Pinçon et Pinçon-Charlot, 1989 ; Wellman, 1990). La stabilité résidentielle, la polyvalence fonctionnelle, la présence d'une base institutionnelle forte, la quantité et la qualité des services offerts, la valorisation symbolique, l'existence préalable de «liens forts» (Ahlbrandt, 1984) ou, au contraire, la prédominance de «liens faibles» (Henning et Lieberg, 1996) sont autant d'éléments qui favoriseraient les attaches au quartier.

Au Québec, différentes recherches ont démonté le rôle que pouvait jouer la proximité spatiale dans la constitution des réseaux sociaux. Fortin (1988) met en évidence un investissement de l'espace par la parenté et les proches qui s'exprime par une stratégie de localisation résidentielle consistant à s'installer près de ses parents ou amis. Elle fait également ressortir le rôle primordial de l'espace dans la création de réseaux non fondés sur des liens de sang ou d'esprit, pour employer la formulation de Tönnies [1887]. Une stratégie spatiale de constitution de réseaux peut même être adoptée par certains individus ayant une inscription familiale précaire, les femmes chefs de famille monoparentale par exemple (Fortin, 1993). En cette période caractérisée par une fragilisation de plus en plus importante des soutiens relationnels (Castel, 1994), il est permis d'envisager une recrudescence de cette stratégie qui fait de l'espace du quartier un élément essentiel dans l'établissement des liens sociaux : «le réseau est d'autant plus lié à l'espace, donc à des gens semblables à soi qu'on trouve tout près, qu'on est mal pris» (Fortin, 1988 : 157). D'autres chercheurs québécois, telles Dandurand et Ouellette (1992), partagent cette idée selon laquelle l'intensité des liens sociaux exclusivement reliés à la proximité géographique augmente lorsque les réseaux de parenté fortement ins-

crits dans le quartier s'affaiblissent. Les individus plus aisés ou scolarisés semblent être, dans l'ensemble des études, moins dépendants de leur lieu de résidence pour se constituer des réseaux sociaux, ce qui n'empêche cependant pas certains d'entre eux d'attacher une importance à leur quartier. Toutefois, lorsqu'ils habitent dans un quartier caractérisé par une certaine mixité sociale, les réseaux sociaux qu'ils peuvent y construire ne s'intégreraient généralement pas aux réseaux constitués par les autres groupes sociaux à partir du même quartier (Fortin, 1988 ; Sénécal, 1992). Ainsi, si la proximité physique favorise le lien social et notamment les liens faibles, elle ne déterminerait pas nécessairement les réseaux sociaux.

Les liens de proximité spatiale, contrairement aux liens familiaux, demandent un effort de construction (Fortin, 1993). La signification sociale de la proximité géographique n'est pas donnée mais constitue plutôt un possible. Ce « construit social » ne fait pas référence à des critères uniquement spatiaux, mais aussi à des affinités interpersonnelles, donc à une « proximité socio-spatiale », qui expliquerait notamment l'émergence de pratiques solidaires (Piolle, 1990-1991). Pour Laville (1992), chercheur ayant développé les notions d'« économie solidaire » et de « services de proximité », la proximité ne signifie pas nécessairement un rapprochement géographique, mais désignerait plutôt un espace de relations sociales intenses. Par contre, avec son concept de « communauté de destin », Maffesoli (1988) concède à la proximité spatiale un rôle plus important puisqu'il reconnaît qu'un rapport étroit peut s'établir entre l'espace de vie quotidienne et les relations sociales : « le lieu devient lien » (p. 207).

Le quartier et l'identité

Le rapport entre proximité spatiale et lien social renvoie au concept d'« intégration sociale », tel que le définit Giddens (1987), à savoir la routinisation espace-temps des actions d'acteurs co-présents vivant, travaillant, jouant, etc., ensemble dans un temps et un espace donnés. À cet égard, le quartier est principalement associé, de nos jours, à une co-présence sur le plan de la résidence et de la fréquentation de certains équipements ou services publics et privés. Toutefois, nous avons aussi évoqué que le quartier, comme unité socio-spatiale qui se particularise dans un ensemble urbain, peut aussi constituer un lieu d'identification. Cette identification à un espace commun peut être favorisée à la fois par les liens forts et les liens faibles dont nous avons fait mention plus haut : les liens forts qui incitent certains individus, déjà proches socialement, à s'établir dans le même quartier, pour se rapprocher spatialement ; les liens faibles qui correspondent minimalement à la reconnaissance de l'autre habitant le même lieu. Cette identification peut aussi, en retour, renforcer ces liens forts et ces liens faibles entre individus par le fait que ces derniers partagent un sentiment d'appartenance à un espace commun et se forgent ainsi un « entre nous » socio-spatial.

Toutefois, l'identification au quartier contribuerait à la construction d'un lien social qui engage non seulement l'individu et l'autre co-présent dans le même espace-temps, mais aussi l'individu et tous les autres qui n'habitent pas à proximité. En effet, s'identifier à son quartier permettrait à l'individu de se positionner au sein de la société globale, ce qui pourrait équivaloir à une forme d'inclusion sociale particulièrement importante pour ceux qui sont exclus du

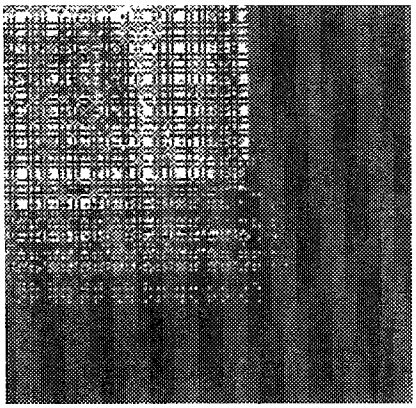

marché du travail, qui n'ont plus d'identité professionnelle et qui se trouvent repliés sur leur espace résidentiel. Cela nous amène au concept d'« intégration au système » de Giddens (1987), c'est-à-dire les interactions constituées hors du quotidien, hors du ici et maintenant, et qui impliquent d'autres acteurs distants dans le temps et l'espace. À partir du quartier s'édifierait ainsi un « nous » socio-spatial qui s'affirme face à l'Autre.

À travers le quartier s'élaborerait donc un double processus identitaire : d'une part, le rapprochement spatial d'un individu avec l'autre co-présent, auquel, éventuellement, on s'identifie du fait d'appartenir à un même lieu, créant ainsi un « entre nous » ; d'autre part, l'affirmation, par le biais d'un « nous », de cet individu face à l'Autre englobant. Le concept d'« espace transitionnel » du psychanalyste Winnicot (1975), repris par Parazelli (1995), permet d'apporter un éclairage à ce double phénomène identitaire. Le quartier appréhendé comme « espace transitionnel » constituerait une aire intermédiaire entre l'individu et le « monde extérieur », co-présent ou non, et favoriserait la construction d'un sujet différencié, d'une identité singularisée, prémisse au lien social. Le potentiel transitionnel de

cet espace reposerait sur trois conditions : la réciprocité des relations sociales ; la confiance entre les individus ; l'appropriation socio-spatiale (Parazelli, 1996). Ainsi, une identité rattachée au quartier serait possible dans la mesure où, par l'entremise de cet espace, se développeraient des échanges mutuels entre individus qui se perçoivent comme fiables et qui exercent un contrôle sur leurs pratiques spatiales, marquant ainsi les lieux de leur présence.

Le quartier, l'action collective et le lien social

Le quartier constitue non seulement un espace de pratiques individuelles incrites dans le quotidien, mais aussi un référent territorial de l'action collective associée aux mouvements urbains et au développement communautaire (Hamel, 1996 ; Favreau, 1989 ; Christenson et Robinson, 1981). Par ailleurs, l'action collective se révélerait un facteur de régénération du tissu social (Fortin, 1993 ; Mathieu et al., 1996 ; White, 1994). Nous nous penchons ici sur l'importance effective du quartier par rapport à l'action collective en milieu urbain. Nous examinons également dans quelle mesure l'action collective peut contribuer à faire du quartier un espace de construction du lien social, en traitant successivement les deux aspects abordés précédemment, soit la proximité physique et l'identité socio-spatiale.

L'action collective et le quartier

Dès la première moitié des années 1970, Godbout et Collin (1976) s'intéressent à cette relation entre l'action collective et le quartier. Ils constatent que la majeure partie des groupes communautaires sont reliés au quartier de façon essentiellement indirecte, c'est-à-dire que le quartier apparaît comme la base territoriale de regroupement d'une population défavorisée à laquelle l'on s'adresse. De plus, les caractéristiques du quartier, tels le revenu des résidants, sa composition ethnique et son degré d'identité, n'auraient pas, selon eux, d'incidence sur le type d'organismes communautaires présents localement.

Par contre, vingt ans plus tard, Favreau et Lévesque (1996) constatent un phénomène inverse. Pour ces chercheurs, le mouvement populaire et communautaire prend principalement pied dans certains types de quartiers, chaque type correspondant à des interventions différenciées. Trois types de quartiers sont alors retenus : les quartiers de grande pauvreté, les quartiers en difficulté et les quartiers en voie d'appauvrissement. Ce qui distingue ces trois types, c'est le degré de détérioration de la situation socio-économique de leur population, de déclin de leur économie locale, de manque de services de base et de force de leur tissu social. Pour d'autres chercheurs, la « défense de l'intégrité des quartiers » (Hamel, 1995) menacés par des facteurs exogènes, tels les projets de rénovation urbaine et plus tard le processus de gentrification, apparaît comme un enjeu de mobilisations collectives (Morin, 1987). L'importance du territoire local infra-municipal, qui correspond généralement au quartier, dans la dynamique de l'action collective est mise en lumière par une étude récente cherchant à évaluer l'impact économique et social du secteur communautaire dans quatre arrondissements de la ville de Montréal : en effet, 53 pour cent des organismes communautaires répondants affirment avoir une vocation locale (Mathieu et al., 1996).

D'ailleurs, le quartier devient de plus en plus un référent territorial à l'intervention publique, qui s'appuie sur les organismes communautaires dans un contexte de désengagement et de redéploiement de l'État. Dans le cas de la ville de Montréal, mentionnons par exemple le plan d'action de la municipalité en matière de développement local rendu public en 1990, *Partenaires dans le développement économique des quartiers* ; la politique municipale concernant *Le développement communautaire au cœur du développement social,* votée en 1994 ; et le Fonds d'aide aux quartiers défavorisés (FADQ) de la Société québécoise de développement de la main-d'œuvre, mis en opération à compter de 1995. Par le biais de ce dernier programme, les organismes communautaires œuvrant dans le domaine de l'employabilité doivent territorialiser leurs actions alors que plusieurs d'entre eux intervenaient préalablement, non pas sur un territoire spécifique, mais auprès de groupes cibles.

La territorialisation de l'action communautaire par les bailleurs de fonds gouvernementaux peut s'avérer contraignante, non seulement en imposant un cadre spatial d'intervention, mais aussi en délimitant ce cadre. Dans une recherche portant sur les corporations de développement économique communautaire (CDEC) montréalaises, nous avons fait ressortir les difficultés reliées à l'imposition de l'arrondissement, découpage administratif regrou-

pant des quartiers, comme territoire d'intervention alors que la plupart des organismes communautaires concernés intervenaient sur la base d'un quartier (Morin, Latendresse et Parazelli, 1994). Deux logiques s'affrontaient : la logique technocratique d'une municipalité et la logique identitaire des organismes communautaires (Favreau et Lévesque, 1996). Or, malgré cette imposition de l'arrondissement comme assise territoriale des CDEC, les projets mis en place par ces organismes démontrent une prise en compte permanente du référent quartier. En témoigne le sommet socio-économique organisé en 1996 par la CDEC du Centre-Sud-Plateau-Mont-Royal. Ce sommet cherchait à faire connaître l'opinion des résidants, des intervenants, des gens d'affaires et des élus sur les priorités à définir et les stratégies à élaborer pour améliorer la qualité de vie dans l'arrondissement ; or, les ateliers de discussions furent établis par quartier : Mile-End ; Plateau-Mont-Royal et Centre-Sud. De plus, la moitié des projets retenus firent uniquement référence à cette échelle.

En France, dans un contexte de « déficit d'intégration par rapport au travail, au logement, à l'éducation, à la culture, etc. » (Castel, 1995 : 19), les quartiers dits « fragiles » (Augustin et Gillet, 1996), « sensibles » (Vieillard-Baron, 1996) ou « en crise » (Jacquier, 1991b) seraient les lieux privilégiés de l'action collective, laquelle s'inscrit notamment dans des opérations publiques de développement social des quartiers (Jacquier, 1991a). Ces opérations se fondent sur quatre logiques : une logique de la décentralisation, une logique du partenariat, une logique de l'expérimentation et une logique territoriale. Toutefois, cette dernière logique révélerait souvent l'existence de deux unités socio-spatiales de référence : celle des intervenants et celle des habitants (Félonneau, 1989). De plus, certains groupes cibles comme les jeunes seraient difficiles à rejoindre dans une logique territoriale (Jacquier, 1991b).

Aux États-Unis, le développement communautaire apparaît comme intimement relié au quartier, le terme « communauté » faisant référence à la fois à une population et à son territoire (Favreau, 1994 ; Jacquier, 1992 ; Christenson et Robinson, 1981). Néanmoins, ce rapprochement quasi automatique a le défaut de prendre le quartier comme une réalité à ne pas questionner, ce qui fait dire à Robert Halpern (1993 : 111) que l'échelle du quartier joue un rôle important dans les programmes mis en place pour traiter la pauvreté uniquement parce que c'est la manière dont la plupart des Américains préfèrent réfléchir à ce phénomène : la pauvreté serait ainsi comprise non comme un problème social, mais plutôt comme un problème spatial.

Un pan de l'action collective se référant au quartier, examinons comment ce type d'action peut contribuer à faire de cet espace un facteur de construction du lien social, en favorisant la proximité physique et l'identité socio-spatiale.

L'action collective et la proximité

Des organismes communautaires dont l'assise est le quartier concourraient, par leurs interventions, au rapprochement d'individus habitant le même espace local. Ainsi, donner aux gens l'opportunité de quitter leur logement et de rencontrer d'autres personnes qui vivent dans le même quartier est la principale contribution que les organismes communautaires du quartier Centre-Sud à Montréal soulignaient avoir apportée au quartier à la suite d'une série de rencontres débouchant sur

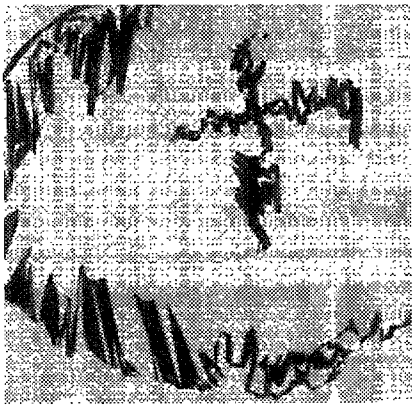

une journée de formation-information en 1989 *(Le Point sur le Centre-Sud)*. Cette contribution surpassait et de loin la faible influence que ces organismes croyaient avoir eue sur le processus de mutation du quartier au cours des vingt dernières années. Dans Hochelaga-Maisonneuve, le Chic Resto Pop (Favreau et Lévesque, 1996) et les Cuisines collectives (Noraz, 1996) illustrent également cette possibilité offerte à des individus reclus dans leur logement de s'en échapper et de rencontrer d'autres personnes qui habitent à proximité. Les différents organismes communautaires qui rendent des services à la population, tels les organismes d'éducation populaire, les maisons de jeunes, les centres de femmes, les comptoirs alimentaires, contribuent à « faire sortir les gens de chez eux » et à provoquer des rencontres en fonction d'une double proximité, spatiale et sociale. Des « liens faibles » se créent ainsi, sur la base d'une co-présence, liens qui peuvent rester cantonnés dans des relations de sociabilité, mais qui peuvent également déboucher sur des rapports de solidarité.

Avec le désengagement de l'État-providence et la crise du marché, on retrouve de plus en plus d'exclus refoulés dans leur logement et même hors de leur loge-

ment. L'action collective se trouve ainsi de plus en plus interpellée en matière de réinsertion sociale. Certains auteurs, comme Lévesque (1994-1995) et Vaillancourt (1994), interprètent l'institutionnalisation des organismes communautaires comme une occasion de redéfinir les rapports entre l'État, le marché et la société civile dans le cadre d'un nouveau contrat social. Ce dernier permettrait d'élargir le champ de l'action collective, de dépasser la gestion technocratique des problèmes sociaux et de faire des individus concernés par l'action collective de véritables acteurs solidaires. Cependant, pour d'autres, comme Doré (1992) et Parazelli (1995), le recours de plus en plus fréquent de l'État aux organismes communautaires marquerait un retour de l'« action communautaire individualisée » qui aborde les individus mal pris comme des clients ou bénéficiaires de services exodéfinis qu'il s'agit de consommer passivement sans nécessairement interagir avec d'autres personnes soumises aux mêmes conditions de vie. Cette dernière tendance éloignerait alors les organismes communautaires des réseaux sociaux et les assimilerait à des « quasi-appareils » (Godbout, 1995).

L'action collective et l'identité

Les organismes communautaires contribueraient, par l'identification de leurs actions au quartier, à l'émergence ou à la consolidation d'une identité territoriale qui permettrait à l'individu de se reconnaître dans l'autre co-présent et de se positionner comme sujet d'un « nous » socio-spatial au sein de la société globale. Castells (1983) fait ressortir, parmi les objectifs des mouvements urbains, la défense d'une identité culturelle associée à un territoire spécifique. Hamel (1995) souligne également l'importance pour un mouvement social de produire une identification partagée par les acteurs concernés. Cependant, l'action collective ne pourrait coucourir à faire du quartier un espace d'identification que dans la mesure où les trois conditions évoquées plus haut, à savoir la réciprocité des relations, la confiance entre les individus et l'appropriation sociale du lieu, sont respectées. Un des effets pervers possibles de l'institutionnalisation de l'action collective serait de réduire cette dernière à des interventions programmées et contrôlantes, étouffant ainsi le potentiel de construction identitaire. De plus, trois autres conditions, qui ne sont pas sans rapport avec les trois précédentes, nous semblent devoir être prises en compte pour que l'action collective puisse contribuer à cette construction identitaire reliée au quartier. Elles sont fonction des trois types d'identité locale distingués par Bassand (1992), à savoir l'identité historique, l'identité projective et l'identité vécue.

L'action collective aura plus de chances de réaliser son potentiel identitaire si elle peut s'appuyer sur une identité historique, c'est-à-dire sur une identification au quartier « construite sur des événements passés importants pour la collectivité ou sur un patrimoine socio-culturel, naturel et socio-économique » *(ibid. :* 283). Sans cette identité historique, les individus visés par l'action communautaire pourraient avoir du mal à sentir une appartenance au quartier de référence de ce type d'action. La tentative de création, en 1985, par des organismes communautaires et publics, d'une nouvelle identité rattachée au territoire du quartier La Petite Patrie à Montréal, identité à laquelle, deux ans plus tard, peu de résidants souscrivaient (Levac, 1992), et le faible sentiment d'appartenance aux nouveaux arrondissements montréalais créés en 1990 et imposés aux CDEC (Morin, 1995b) révèlent cette difficulté à créer un référent identitaire territorial qui ne repose pas sur une histoire collective. Ainsi un découpage du territoire exodéterminé qui ne répondrait qu'à une logique néo-communitariste objectivant le quartier ou qu'à une rationalité technocratique de programmation territoriale est-il susceptible de ne pas rallier l'adhésion identitaire des individus concernés par l'action collective.

L'action communautaire sera plus efficace sur le plan identitaire si elle arrive aussi à produire une identité projective, fondée « sur un projet local, sur une représentation plus ou moins élaborée du futur » (Bassand, 1992 : 283) du quartier. Encore faut-il que les individus rejoints par les organismes communautaires s'approprient les interventions qui les concernent (Parazelli, 1995), c'est-à-dire qu'ils puissent prendre part à la définition des problèmes à résoudre, à l'élaboration des solutions envisagées, à leur mise en œuvre et ainsi à la création d'un projet collectif élaboré et partagé à l'intérieur d'un « entre nous » socio-spatial significatif. Comme le signale Vieillard-Baron, certaines associations « fonctionnent davantage sur une somme de désirs exprimés par les professionnels que sur des projets formulés par les habitants » (1996 : 192). C'est également le constat que fait Godbout (1983 ; 1987 ; 1991) lorsqu'il évoque, d'une part, le contrôle qu'exercent les profes-

sionnels et les permanents sur certains organismes et, d'autre part, la mise à l'écart des usagers qui sont au premier chef concernés par l'action de ces organismes. De plus, quand l'État utilise les organismes communautaires comme sous-traitants de ses programmes et services, on s'éloigne nécessairement d'une appropriation par les usagers d'un projet communautaire autour duquel pourrait se construire un sujet collectif ancré dans le quartier.

Il importe également de prendre en considération l'identité vécue, c'est-à-dire celle qui est « le reflet de la vie quotidienne » (Bassand, 1992 : 283) des personnes touchées. Un quartier de référence de l'action communautaire qui serait trop éloigné de l'espace vécu des résidants est susceptible de ne pas susciter, chez ces derniers, un sentiment d'appartenance. Felonneau souligne le décalage fréquent entre le référent territorial des promoteurs de l'action collective, qui se fonde sur une « symbolique de la néo-convivialité », et les représentations qu'ont les habitants de leur quartier, ceux-ci étant « pris dans un processus général d'atomisation de la vie quotidienne et une tendance à l'individualisation forcenée des pratiques » (1989 : 93). Le quartier raconté par les animateurs peut ainsi correspondre à un récit qui paraît déconnecté du quotidien des individus visés : d'un côté, un territoire objectivé ; de l'autre, un espace subjectivé. Par ailleurs, quand l'action communautaire se trouve contrainte à se territorialiser, elle peut se trouver en rupture avec le vécu de certaines populations cibles regroupées non sur la base d'une « communauté de lieu », mais sur la base d'une « communauté d'intérêt », comme les jeunes (Jacquier, 1991b) et certains groupes ethniques (Germain et al., 1994).

Enfin, l'identification au quartier peut être, comme le souligne

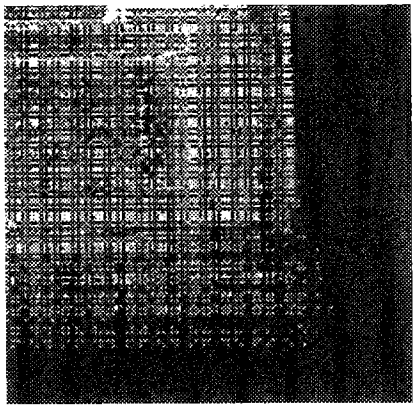

Bassand (1992), soit positive, soit négative. Dans le premier cas, elle permet de se présenter face à l'Autre, pour s'en distinguer et se valoriser comme sujet. Dans le second cas, il s'agit d'une stigmatisation dévalorisante généralement de nature exogène, phénomène « souvent inhérent à un rapport de domination ». L'action collective consistera alors, sur le plan identitaire, à « abolir le stigmate » et à donner une nouvelle image au quartier. Et cette nouvelle image sera d'autant plus signifiante pour les individus concernés qu'ils auront pris part à son élaboration.

Conclusion

Nous avons référé à deux types de pratiques qui feraient du quartier un lieu de construction du lien social ; d'une part, les pratiques quotidiennes des individus, pour lesquelles la proximité géographique jouerait un rôle dans l'établissement de « liens individuels » ; d'autre part, l'action communautaire, qui, par sa référence au territoire-quartier, participerait à la création de « liens collectifs ». Or, bien qu'il représente une donnée essentielle, le quartier ne fait pas nécessairement appel, pour ces deux types de pratiques, à la même réalité ; dans le premier cas, il est le produit des interactions entre les individus ; dans le second cas, sa définition en tant que territoire spécifique précède en quelque sorte les pratiques individuelles. Y a-t-il rencontre entre le quartier, espace de vie quotidienne des résidants, et le quartier, territoire d'intervention de l'action collective ? Ces pratiques, individuelles et collectives, rendent-elles significative la même unité socio-spatiale ?

En cette période caractérisée par une double crise de l'emploi et du soutien relationnel, il nous paraît opportun de nous demander si l'action communautaire territorialisée représente, en donnant la possibilité de renouer des liens sociaux, une solution aux problèmes soulevés par l'ampleur grandissante des phénomènes de marginalisation. Pour certains, l'idée selon laquelle les organismes communautaires ont un apport positif en matière de recomposition du lien social est « outrageusement optimiste » mais néanmoins réelle (Hamel, 1991 : 36). Pour d'autres, la sociabilité recréée reste cependant cantonnée à l'intérieur des différentes activités proposées par ces organismes sur la base d'un territoire donné (White, 1994 ; Fortin, 1993 ; Wiremann, 1984 ; Halpern, 1993). L'insertion sociale souhaitée ne se produirait pas au niveau de la société globale, mais serait plutôt confinée au sein du secteur communautaire et du quartier, eux-mêmes marginalisés.

Enfin, en reprenant la distinction faite par Giddens entre « intégration sociale » et « intégration au système », nous avons mentionné que le quartier favoriserait non seulement les interactions entre individus, puisqu'il constitue un espace de proximité, mais également la construction d'un lien entre des individus appartenant à un « nous » socio-spatial et la société globale, car il correspond aussi à un lieu potentiel d'identification collective. L'action communautaire,

en contribuant à l'émergence ou à la consolidation d'une « identité de quartier », permettrait ainsi la création ou le raffermissement d'un « nous » socio-spatial. Cependant, dans quelle mesure les individus s'identifient-ils au quartier de référence de l'action collective ? Cette question nous renvoie à celle posée plus haut concernant la possibilité d'un décalage entre le quartier, « espace » des pratiques individuelles, et le quartier, « territoire » de l'action collective.

Richard Morin et
Michel Rochefort
Département d'études urbaines
Université du Québec à Montréal

Note

[1] Cet article s'inscrit dans le cadre d'un projet de recherche portant sur le quartier comme espace social et territoire d'intervention, projet financé par le FCAR et auquel participent, outre les deux auteurs, Annick Germain, Francine Dansereau et Damaris Rose, professeures à l'INRS-Urbanisation, Brian Ray, professeur au Département de géographie de l'Université McGill, et six étudiants et étudiantes des programmes de doctorat en études urbaines de l'INRS-UQAM et de géographie de l'Université McGill.

Bibliographie

AHLBRANDT, Roger S., Jr.,1984, *Neighborhoods, People, and Community,* New York et Londres, Plenum Press.

ARCHAMBAULT, Édith, 1995, « La gestion privée des services sociaux en France : production déguisée ou partenariat innovant ? », dans J. L. KLEIN et B. LÉVESQUE, *Contre l'exclusion repenser l'économie,* Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec : 187-198.

ASCHER, François, 1995, *Métapolis ou l'avenir des villes,* Paris, Éditions Odile Jacob.

AUGUSTIN, Jean-Pierre, et Jean-Claude GILLET, éd., 1996, *Quartiers fragiles, développement urbain et animation,* Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux.

BASSAND, Michel, 1992, « Développement local et processus identitaires », dans C. GAGNON et J. L. KLEIN, éd., *Les Partenaires du développement face au défi du local,* Chicoutimi, Université du Québec à Chicoutimi, Groupe de recherche et d'intervention régionales, coll. « Développement régional » : 267-295.

BENOÎT-GUILBOT, O., 1986, « Quartiers-dortoirs ou quartiers-villages ? », *L'Esprit des lieux,* Paris, Éditions du CNRS.

CASTEL, Robert, 1994, « La dynamique des processus de marginalisation : de la vulnérabilité à la désaffiliation », *Cahiers de recherche sociologique,* no 22 : 11-27.

CASTEL, Robert, 1995, « Les pièges de l'exclusion », *Lien social et politiques-RIAC,* no 34 : 13-21.

CASTELLS, Manuel, 1983, *The City and the Grassroots. A Cross-Cultural Theory of Urban Social Movements,* Berkeley et Los Angeles, University of California Press.

CHRISTENSON, James A., et Jerry W. ROBINSON, 1981, « In search of community development », dans *Id.*, éd., *Community Development in America,* Ames, Iowa, Iowa State University Press : 3-17.

COING, Henri, 1966, *Rénovation urbaine et changement social,* Paris, Les Éditions ouvrières.

COLLIN, Jean-Pierre, et Jacques LÉVEILLÉE, 1985, « Le pragmatisme des nouvelles classes moyennes et l'urbain », *Revue internationale d'action communautaire,* 13/53 : 95-102.

DANDURAND, Renée B., et Françoise-R. Ouellette, 1992, *Entre autonomie et solidarite : parenté et soutien dans la vie de jeunes familles montréalaises,* Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.

DANSEREAU, Francine, et Daniel L'ÉCUYER, 1987, *Réanimation, reconquête, reconversion,* Montréal, INRS-Urbanisation, coll. « Rapports de recherche », no 10.

DI MÉO, Guy, 1993, « Les paradigmes du quartier urbain », *Sciences de la société,* no 30 : 55-71.

DORÉ, G., 1992, « L'organisation communautaire et les mutations dans les services sociaux au Québec, 1961-1991. La marge et le mouvement comme lieu d'identité », *Service social,* 41, 2 : 131-162.

DUBET, François, 1996, « La crise de la ville aujourd'hui », dans J.-P. AUGUSTIN et Jean-Claude GILLET, éd., *Quartiers fragiles, développement urbain et animation,* Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux : 23-36.

DUBET, François, 1995, « Les figures de la ville et la banlieue », *Sociologie du travail,* no 2/95 : 127-150.

FAVREAU, Louis, et Benoît LÉVESQUE, 1996, *Développement économique communautaire : économie sociale et intervention,* Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec.

FAVREAU, Louis, 1994, « L'économie solidaire à l'américaine : le développement économique communautaire », dans J.-L. LAVILLE, éd., *L'Économie solidaire : une perspective internationale,* Paris, Desclée de Brouwer : 91 à 135.

FAVREAU, Louis, 1989, *Mouvement populaire et intervention communautaire de 1960 à nos jours. Continuités et ruptures,* Montréal, Le Centre de formation populaire et Les Éditions du Fleuve.

FELONNEAU, Marie-Line, 1991, « Les régies de quartier et leurs fonctions sociales », *Espaces et sociétés,* no 59 : 73-98.

FORTIN, Andrée, 1993, « Nouveaux réseaux : les espaces de sociabilité », *Revue internationale d'action communautaire,* 29/69 : 131-140.

FORTIN, Andrée, 1991, « La participation : des comités de citoyens au mouvement communautaire », dans Jacques T. GODBOUT, éd., *La Participation politique. Leçons des dernières décennies,* Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, collection « Questions de culture » : 219-250.

FORTIN, Andrée, 1988, « Du voisinage à la communauté ? », *Cahiers de recherche sociologique,* 6, 2 : 147-159.

GANS, Herbert J., 1962, *The Urban Villagers,* Glencoe, Illinois, The Free Press.

GERMAIN, Annick, 1984, « Sociologie du retour à la ville », *Continuités,* no 22 : 35-87.

GERMAIN, Annick, coord., 1995, *Cohabitation interethnique et vie de quartier,* Gou-

vernement du Québec, MAIICC, coll. « Études et recherches », no 12, et INRS-Urbanisation.

GIDDENS, Anthony, 1987, *La Constitution de la société : éléments de la théorie de la structuration*, Paris, Presses universitaires de France.

GODBOUT, Jacques T., 1991, « La participation politique : leçons des dernières décennies », dans *Id.*, éd., *La Participation politique. Leçons des dernières décennies*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, coll. « Questions de culture » : 11-31.

GODBOUT, Jacques T., 1987, *La Démocratie des usagers*, Montréal, Boréal.

GODBOUT, Jacques T., 1983, *La Participation contre la démocratie*, Montréal, Éditions Saint-Martin.

GODBOUT, Jacques T., 1995, « La troisième génération de l'État-providence », dans J. L. KLEIN et B. LÉVESQUE, éd., *Contre l'exclusion repenser l'économie*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec : 235-245.

GERMAIN, Annick, et Johanne CHARBONNEAU, 1998, *Le Quartier : un territoire social significatif ?* Montréal, Groupe de recherche et de prospective sur les nouveaux territoires urbains, Institut national de la recherche scientifique, coll. « Culture et ville », no 98-6.

GODBOUT, Jacques T., et Jean-Pierre COLLIN, 1977, *Les Organismes populaires en milieu urbain : contre-pouvoir ou nouvelle pratique professionnelle ?* Montréal, INRS-Urbanisation, coll. « Rapports de recherche », no 3.

GRAFMEYER, Yves, 1994, *Sociologie urbaine*, Paris, Éditions Nathan.

GRANOVETTER, M., 1982, « The Strength of Weak Ties. A Network Theory Revisited », dans MARSDEN et LIN, éd., *Social Structure and Network Analyses*, Londres, Sage Publication : 105-129.

HALPERN, Robert, 1995, *Rebuilding the Inner City : A History of Neigborhood Initiatives to Address Poverty in the United States*, New York, Columbia University Press.

HALPERN, Robert, 1993, « Neighborhood-Based Initiative to Address Poverty : Lessons from Experience », *Journal of Sociology and Social Welfare*, 20, 4 : 111-135.

HAMEL, Pierre, 1991, *Action collective et démocratie locale. Les mouvements urbains montréalais*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.

HAMEL, Pierre, 1995, « Mouvements urbains et modernité », *Recherches sociographiques*, XXXVI, 2 : 279-305.

HENNING, Cecilia, et Mats LIEBERG, 1996, « Strong Ties or Weak Ties ? Neighbourhood Networks in a New Perspective », *Scandinavian Housing & Planning Research*, no 13 : 3-26.

JACQUIER, Claude, 1991a, « Développement social urbain. Lutte contre l'exclusion urbaine ou nouvelle ruse technocratique ? », *Temps modernes*, no 545-546 : 164-179.

JACQUIER, Claude, 1991b, *Voyage dans dix quartiers urbains en crise*, Paris, L'Harmattan.

JACQUIER, Claude, 1992, *Les Quartiers américains : rêve et cauchemar. Le développement communautaire et la revitalisation des quartiers aux États-Unis*, Paris, L'Harmattan.

KELLER, S., 1968, *The Urban Neighborhood : A Sociological Perspective*, New York, Random House.

KLEIN, Juan Luis, 1996, « Action collective et développement local : de l'atomisation à la restructuration de la société civile », *Économie et solidarités*, 28, 1 : 31-42.

LAVILLE, Jean-Louis, et al., 1992, *Les Services de proximité en Europe*, Paris, Syros.

LEDRUT, Raymond, 1979, *Sociologie urbaine*, Paris, PUF.

LEVAC, Louise, 1992, «Perception et identité dans les quartiers de Montréal : le cas de la Petite Patrie», dans F. R. REMIGGI, éd., *Montréal : tableaux d'un espace en transformation*, Montréal, ACFAS, coll. « Les cahiers scientifiques », no 76 : 459-471.

LÉVESQUE, Benoît, 1994-1995, « L'institutionnalisation et le financement des services de proximité au Québec », *Coopérative et développement*, 26, 2 : 83-104.

LÉVESQUE, Benoît, 1995, « Repenser l'économie pour contrer l'exclusion sociale : de l'utopie à la nécessité », dans J. L. KLEIN et B. LÉVESQUE, éd., *Contre l'exclusion repenser l'économie*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec : 17-44.

MAFFESOLI, Michel, 1993, « Le Quotidien et le local comme espaces de la sociabilité », dans M. AUDET et H. BOUCHIKHI, *Structuration du social et modernité avancée*, Ste-Foy, Québec, Presses de l'Université Laval : 203-218.

MATHIEU, Réjean, et al., 1996, *L'Impact économique et social du secteur communautaire dans quatre arrondissements de la ville de Montréal*, Montréal, Université du Québec à Montréal, Laboratoire de recherche sur les pratiques sociales, Service aux collectivités.

MÉDARD, J.-F., 1969, *Communauté locale et organisation communautaire aux États-Unis*, Paris, Armand Colin, Cahiers de la Fondation nationale des sciences politiques.

MONTRÉAL (Ville de), 1993, *Le Développement communautaire au cœur du développement social de Montréal. Énoncé d'orientation*, Montréal, Service des loisirs, des parcs et du développement communautaire, novembre.

MONTRÉAL (Ville de), 1990, *Partenaires dans le développement économique des quartiers*, février.

MORIN, Richard, 1995a, « Communautés territoriales et insertion socio-économique en milieu urbain », dans J. L. KLEIN et B. LÉVESQUE, éd., *Contre l'exclusion repenser l'économie*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec : 247-265.

MORIN, Richard, 1995b, « Quartiers urbains en crise et développement économique communautaire », dans S. CÔTÉ, J. L. KLEIN et M.-U. PROULX, éd., *Et les régions qui perdent ?* Actes du colloque de la section « Développement régional » de l'ACFAS tenu en mai 1994 à l'UQAM, Rimouski, GRIDEQ, GRIR et Département de géographie de l'UQAM, coll. « Tendances et débats en développement régional » : 219-234.

MORIN, Richard, 1987, *Réanimation urbaine et pouvoir local. Les stratégies des municipalités de Montréal, Sherbrooke et Grenoble en quartiers anciens*, Sillery et Montréal, Presses de l'Université du Québec et INRS-Urbanisation.

MORIN, Richard, A. LATENDRESSE et M. PARAZELLI, 1994, *Les Corporations de développement économique communautaire en milieu urbain : l'expérience montréalaise*, Montréal, Université du Québec à Montréal, Département d'études urbaines et touristiques, coll. « Études, matériaux et documents », no 5.

MORMONT, Marc, et Catherine MOUGENOT, 1985, « Le retour au local et les classes moyennes », *Revue internationale d'action communautaire*, 13/53 : 9-33.

NORAZ, Christel Anne, 1996, « Les cuisines collectives : émergence d'une nouvelle pratique de développement économique communautaire ? », *Économie et solidarités*, 28, 1 : 43-63.

PARAZELLI, Michel, 1995, « L'action communautaire autonome. Un projet collectif d'appropriation d'actes sociaux », *Revue canadienne de service social*, 12, 2 : 211-235.

PARAZELLI, Michel, 1996, « Les pratiques de socialisation marginalisée des jeunes de la rue dans l'espace urbain montréalais », *Cahiers de recherche sociologique*, 27 : 47-62.

PINÇON, Michel, et Monique PINÇON-CHARLOT, 1989, *Dans les beaux quartiers*, Paris, Seuil.

PIOLLE, Xavier, 1991, « Proximité géographique et lien social, de nouvelles formes de territorialité ? », *L'Espace géographique*, no 4, décembre : 349-358.

POCHE, Bernard, 1985, « Une définition sociologique de la région ? », *Cahiers internationaux de sociologie*, LXXIX.

PORTEOUS, J. D., 1977, *Environment and Behavior : Planning and Everyday Urban Life*, Reading, MA, Addison-Wesley.

RIFKIN, Jeremy, 1996, *La Fin du travail*, Paris et Montréal, Éditions La Découverte et Boréal.

ROSANVALLON, Pierre, 1995, *La Nouvelle Question sociale. Repenser l'État-Providence*, Paris, Seuil.

SCHWIRIAN, K. P.,1983, « Models of neighborhood change », dans R. H. TURNER et J. F. SHORT, éd., *Annual Review of Sociology 9*, Palo Alto, CA, Annual Reviews.

SÉNÉCAL, Gilles, 1992, « Systèmes d'espaces, systèmes d'acteurs : le cas de la Pointe Saint-Charles », dans F. W. REMIGGI, dir., *Montréal : tableaux d'un espace en transformation*, Montréal, Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (ACFAS).

SIINO, C., 1994, « La ville et le chômage », *Revue d'économie régionale et urbaine*, 3 : 323-352.

TÖNNIES, Ferdinand, 1977 [1887], *Communauté et société : catégories fondamentales de la sociologie*, Paris, Retz.

TREMBLAY, Pierre-André, et Juan Luis KLEIN, 1997, « De l'appauvrissement des lieux à la reconstruction des communautés », *Cahiers de recherche sociologique*, no 29 : 103-118.

VAILLANCOURT, Yves, 1994, « Trois thèses concernant le renouvellement des pratiques sociales dans le secteur public », *Nouvelles Pratiques sociales*, 6, 1.

VIEILLARD-BARON, Hervé, 1996, « Le travail social dans les quartiers "sensibles" : crise et mutations récentes », *Espaces et sociétés*, no 84-85 : 177-200.

WELLMAN, Barry, 1990, *Supportive Community Networks : Which Network Members, Relationships and Networks Provide What Kinds of Social Support ?* Toronto, University of Toronto, Centre for Urban and Community Studies.

WELLMANN, Barry, et Barry LEIGHTON, 1981, « Réseau, quartier et communauté », *Espaces et sociétés*, juillet-décembre : 111-133.

WHITE, Deena, 1994, « La gestion communautaire de l'exclusion », *Lien social et politiques-RIAC*, 32 : 37-51.

WIREMANN, Peggy, 1984, *Urban Neighborhoods, Networks, and Families. New Forms for Old Values*, Lexington et Toronto, Lexington Books.